

Pour diffusion immédiate

Also available in English

MORT DE L'ANCIEN RÉGIME; LE RCAM AURA-T-IL UNE 2^e VIE? *Le dernier envoi de médicaments vitaux au Rwanda marque la fin du régime, et le sursis avant l'élection fédérale permet une réforme par le Parlement*

TORONTO, 17 septembre 2009 — Demain, la dernière cargaison de médicaments vitaux contre le sida, vendus à moindre prix, et fabriqués grâce au Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM), commencera son périple vers le Rwanda où des gens en ont désespérément besoin. Mais le fournisseur, le plus grand fabricant canadien de médicaments génériques, a indiqué qu'il ne tentera pas de recourir à nouveau au RCAM, miné de lourdeurs, vu les années d'efforts qu'a nécessitées l'obtention d'une simple licence autorisant l'envoi de ce seul médicament anti-sida à un seul pays.

Au même moment, le report probable du déclenchement d'une élection fédérale accroît les chances que le Parlement puisse adopter des projets de loi en instance qui visent à réformer le RCAM et à le rendre plus convivial, ce qui permettrait de sauver des milliers de vies sans qu'il en coûte un sou aux contribuables canadiens.

Deux initiatives législatives, le Projet de loi C-393 devant la Chambre des communes, et le Projet de loi S-232 au Sénat, simplifieraient le RCAM en instaurant une « solution à licence unique » comme celle proposée par une vaste coalition d'organismes de la société civile, dont fait partie le Réseau juridique canadien VIH/sida. Cette approche éviterait l'obligation de négociations distinctes avec les détenteurs de brevets pour chaque cas de pays acquéreur et chaque commande d'un médicament – offrant ainsi un processus plus adéquat à fournir des médicaments abordables aux gens qui vivent avec le VIH/sida dans des pays en développement.

Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique, commente : « C'est aujourd'hui que se termine le RCAM dans sa forme initiale. Il est honteux que cette initiative, louée par le gouvernement comme une des contributions du Canada à la riposte à la pandémie mondiale du sida et à d'autres besoins de santé publique, ait livré si peu. À présent qu'une élection fédérale semble être retardée, les parlementaires auront une autre occasion de se réunir comme ils l'ont fait il y a cinq ans, de mettre de côté leurs intérêts partisans et de faire preuve de compassion. »

La pression monte pour que le gouvernement adopte les projets de loi susmentionnés. Des centaines de grands-mères canadiennes, d'un océan à l'autre, se sont mobilisées

pour appuyer les changements législatifs, par leur Campagne de grands-mères à grands-mères, pour aider leurs consœurs d'Afrique qui portent la plus lourde part de l'épidémie du sida, notamment en s'occupant d'enfants séropositifs au VIH ou dont les parents sont décédés du sida. Plus tôt cette année, ce groupe a recueilli plus de 32 000 signatures dans une pétition qui incluait un appel à réformer le RCAM. Les grands-mères ont remis la pétition à des députés et sénateurs pour qu'ils la déposent en chambre.

« Nous exhortons tous les parlementaires à faire en sorte que le Canada respecte sa promesse aux personnes de pays en développement », lance Peggy Edwards, porte-parole de la Campagne de grands-mères à grands-mères. « Il y a plus de cinq ans que le RCAM a été adopté, mais il n'a servi qu'une fois – et pourtant le besoin de médicaments abordables est énorme. Nous continuerons de demander que le gouvernement et tous les partis qui y siègent agissent et règlent dès maintenant les lacunes de cette loi. »

Le RCAM découle d'une loi qu'avait adoptée le Parlement, il y a cinq ans, avec l'appui unanime de tous les partis politiques. Mais la lourdeur de ses règles a fait en sorte qu'il n'a pas livré grand chose, et plusieurs organismes de la société civile ont demandé qu'on y apporte des améliorations. En mai dernier, plus de 40 groupes du Canada et d'autres pays ont souligné les cinq ans d'existence du RCAM par une déclaration conjointe demandant aux parlementaires de l'amender pour qu'il fonctionne.

Apotex s'était engagée publiquement à produire une formulation d'un important médicament conçu spécifiquement pour les enfants et nourrissons atteints du VIH/sida, mais à condition que le RCAM soit simplifié.

« Chaque jour compte, pour les personnes qui meurent parce qu'elles n'ont pas les médicaments à prix abordable qu'il leur faut pour vivre », signale M. Elliott. « La moitié des enfants séropositifs au VIH en Afrique subsaharienne n'atteignent pas l'âge de deux ans parce qu'ils n'ont pas accès à des médicaments abordables et adaptés à un usage pédiatrique. Le Canada pourrait aider à répondre à cette tragédie de santé publique et de droits humains, en simplifiant son RCAM pour qu'il fonctionne. »

Pour plus d'information : www.aidslaw.ca/rcam

À propos du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Il est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

- 30 -

Contact :

Gilles Marchildon
Réseau juridique canadien VIH/sida

+1 416 595-1666 (poste 228)
gmarchildon@aidslaw.ca

Peggy Edwards
Campagne de grands-mères à grands-mères
+1 613 730-2679
wanderingpeggy@me.com